

## **Lettre ouverte adressée au Préfet de l'Isère**

Dimanche 20 octobre 2013

Monsieur le Préfet de l'Isère,

Nous, collectifs RESF 38, RESF Fantin Latour, RESF Painlevé, RESF Aimé Césaire, RESF Anthoard-Berriat, soutenus par les lycéens de l'UNL Isère et les conseils locaux FCPE des collèges Fantin Latour et Aimé Césaire, sollicitons une entrevue au sujet de la famille Vardanyan.

Une demande de titre de séjour *vie privée et familiale* à titre exceptionnel et humanitaire a été déposée auprès de vos services accompagnée de nombreux témoignages de la parfaite intégration de cette famille. Malgré cela, la famille a reçu une OQTF et une assignation à résidence dans un centre d'hébergement éloignant les enfants de leurs établissements scolaires et de leurs repères, et, perturbant ainsi fortement leur scolarité.

En tant que parents d'élèves, enseignants, voisins de quartier nous ne comprenons pas la décision de la Préfecture et nous sommes indignés que ces enfants puissent voir leur scolarité interrompue. La situation de la famille a suscité une forte réactivité de la presse locale et nationale.

Nous demandons la juste régularisation de cette famille.

Notre démarche de soutien s'appuie sur le droit à l'éducation inscrit dans la convention européenne des droits de l'Homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et le préambule de la Constitution de 1946, intégré à la Constitution de 1958. L'éducation est un droit fondamental pour tout enfant, quelle que soit l'origine de ses parents et sa nationalité, et, sa scolarité doit être assurée d'une façon continue et stable.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir réintégrer cette famille à proximité du secteur scolaire des enfants afin que ceux-ci puissent poursuivre leur scolarité *de façon continue et stable* et dans des conditions décentes.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de bien vouloir recevoir au plus vite une délégation de notre comité de soutien concernant la régularisation de la famille Vardanyan.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations citoyennes.

Pour les collectifs Fantin-Latour, Aimé Césaire, Pain Levé, Anthoard-Berriat et RESF38 :  
F. Malbet (0677368553), V. Neyret (0607941168), M.-C. Gahide (0631072101)  
Adresse : Collectif Fantin Latour, 26 rue Nicolas Chorier , 38000 Grenoble  
Courriel : <[collectif.fantin@free.fr](mailto:collectif.fantin@free.fr)> ,